

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 727

Artikel: Femmes de demain

Autor: Huguenin, Elisabeth

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En termes charmants, il reprocha aux dames de Neuchâtel leur cruauté d'obliger, chaque année, un représentant masculin à ouvrir solennellement cette assemblée! Il souhaita que, très bientôt, une déléguée ouvre de prochaines journées d'hommes». Cette suggestion féministe est vivement applaudie. L'émancipation de la femme, dit M. Béguin, ne signifie pas asservissement de l'homme, mais libération de la femme de la tutelle que l'homme exerce sur elle.

Il faut que la femme veuille elle-même cette émancipation, elle tient son sort entre ses mains, elle doit prendre conscience d'elle-même, avoir foi en sa destinée et ne pas tout attendre de l'homme, le bon et le pire; elle doit savoir dire à son mari, à ses fils, à son employeur: C'est ainsi que les choses sont et doivent être. Nous constatons chaque année, lors de cette journée, que la note féministe est toujours donnée par les hommes, ce qui est fort réjouissant.

Un intermède musical de toute beauté, offert par le Conservatoire de Neuchâtel, emporta sur les ailes de l'harmonie et du rêve les auditrices qui oublièrent, pour un moment, les graves sujets qu'elles attendaient. M. Robert Dottrens, directeur d'Ecoles à Genève, parla avec compétence de l'Art de préparer nos enfants à la vie. Il engagea les auditrices à suivre le conseil de M.

Béguin: abandonner leur complexe d'infériorité en ce qui concerne la vie publique. Par contre, lui-même conseille aux mères, d'abandonner leur complexe de supériorité concernant l'éducation des enfants. Rien n'est plus difficile que d'être mère et père, ceci s'apprend laborieusement.

Pour les parents, former les enfants, les préparer à la vie, c'est les faire obéir, les retenir auprès de soi. Cette formation va de la naissance à 20 ans, puis l'enfant est jeté dans la vie, même s'il ne sait pas se diriger seul. La formule doit être différente: Eduquer un enfant

c'est le détacher de soi, l'éduquer c'est en faire un être libre, développer en lui le sens de la responsabilité.

L'erreur des parents consiste à vouloir préparer les enfants d'après leur conception périmée, il faut les éduquer pour la vie de demain, non pour celle d'hier. Les parents conscients ne peuvent désirer façonner leurs enfants sur leur propre modèle. Les moyens d'éducation d'autrefois ne sont plus valables; le mot d'ordre était: obéir et se taire. Il faut donner à l'enfant une plus grande marge d'activité, le conseiller, non

imposer. Plus tôt nous lui lâcherons la bride, plus tôt il prendra ses responsabilités. Nous ne pouvons prétendre avoir des enfants meilleurs que nous, la contagion de l'exemple est la meilleure éducation. Ne demandons à nos enfants que ce qu'ils peuvent donner. Suivons l'exemple des parents anglais, qui considèrent pas que leurs enfants leur appartiennent. On n'élève pas un homme en le contraignant, mais en le laissant libre...

Madame Jeannet-Nicolet apporte le salut de l'Alliance et parle des responsabilités de la femme qui sont multiples, dans tous les domaines de la vie d'épouse, de mère, de citoyenne, de femme seule. Elle doit être éduquée pour être consciente de toutes ses responsabilités. Sa fonction est de civiliser l'homme. Qu'elle soit mère ou non, elle a toujours un ministère d'amour à remplir. C'est pourquoi le célibat de quelques femmes d'élites est toujours un bienfait pour l'humanité.

La femme est citoyenne dans le monde presque entier (sauf en Suisse) espérons qu'elle le sera bientôt chez nous afin que son influence civilisatrice se fasse de plus en plus sentir dans notre pays.

La responsabilité de la femme suisse est grande vis-à-vis de l'A.V.S., elle peut dès maintenant préparer l'opinion; 249 000 femmes de plus que d'hommes sont intéressées à ce que l'A.V.S. soit adoptée. On espère que, pour cette occasion, les femmes seront consultées, une commission travaille dans ce but.

Mme Jeannet parle encore des résolutions, touchant à la protection de la jeunesse, adoptées au Congrès de Zurich, de la réussite de ce Congrès qui boucle par un boni. Elle énumère les grandes responsabilités des femmes pour l'instauration de la paix. Une commission pour la paix désire que la Suisse fasse partie de l'O.N.U. en conservant son indépendance.

Toutes les questions éducatives, morales, spirituelles sont du domaine des responsabilités des femmes. La mère est la première et la dernière éducatrice de l'enfant.

M. Charly Guyot dans une langue toute de charme, sut captiver l'auditoire et lui faire revivre la magie des contes de Perrault, d'Andersen, de la comtesse de Ségur: tous les récits qui enchantèrent notre enfance. Il recréa, pour toutes, l'atmosphère de rêve, de féerie qui nous berça autrefois. Il nous apprit que les contes de Perrault fêtent cette année leur 250^{ème} anniversaire. Il conclut en disant, avec Shakspeare, que nous sommes faits de la même étoffe que nos rêves.

Au moment de se séparer, le vœu fut émis que la prochaine journée ait lieu à la Chaux-de-Fonds. Plusieurs participantes le regrettent, Neuchâtel étant plus central et plus accessible.

E. di Centa.

Cours d'éducation civique

Le mardi 4 février, Maître Julien Lescaze présentait à ses auditeurs *La législation sociale en Suisse*. Elle est de date récente et ce sont les réclamations incessantes des syndicats de travailleurs qui en ont provoqué la naissance. En fait, c'est l'initiative individuelle qui est toujours à la base, mais une fois qu'une expérience a été pratiquée dans un secteur restreint, on s'efforce d'en généraliser l'application par l'élaboration et la promulgation d'une loi.

Les principales lois fédérales sociales sont la loi sur les fabriques (1898), les lois rendant

FEMMES DE DEMAIN

par Elisabeth Huguenin¹

Le livre de Dr Esther Harding, «The way of all women», que l'auteur de «Mission de la Femme», Elisabeth Huguenin, vient d'adapter librement en langue française, présente un grand intérêt psychologique, et apporte un élément de progrès à la vie féminine. Toutefois, la facilité de plume de la traductrice, son habitude de l'analyse et de la digression, semblent, ici, dépasser son intention. Cette étude où l'on cherche à tout expliquer, jusqu'aux impondérables, où tout est disséqué et mesuré au micromètre, du «Conflit entre l'amour et la profession», à «La relation spirituelle entre les sexes», en passant par les thèmes connus: amitiés féminines, mariage, maternité, cette œuvre où la profusion s'allie à la subtilité, sera-t-elle lue par celles qui ont besoin qu'on les instruisse? Nous ne le croyons pas. La femme moyenne, qui doit devenir la «femme de demain», se lassera vite d'une technique du sentiment trop longuement et trop minutieusement exposée pour que l'intérêt s'y attache. Le grand problème humain ne saurait être résolu ni traité comme une question de mathématique. On voudrait pouvoir détacher de «Femmes de demain» certains passages excellents afin de mettre à la portée de toutes les lectrices la sève d'un livre de valeur auquel, croyons-nous, une forme plus concise eût conféré une utilité plus directe.

R. G.

Le dernier ouvrage que notre collaboratrice, Mlle Renée Gos, présente ici, débute par une introduction où Mlle Elisabeth Huguenin indique quel fut son but en adaptant en français le livre de Mrs. Harding. Nous pensons que certains fragments de cette introduction engageront nos lectrices à se mettre à l'étude du livre entier.

Depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, la révolution industrielle mine sournoisement la civilisation occidentale: organisation sociale, structures politiques, formes de la vie familiale et individuelle, tout est remis en question... Du fait qu'il n'est pas en cause, l'homme des classes moyennes et aisées a été plus lent que la femme à prendre conscience de l'évolution du sexe féminin et de ses rapports avec celle de la société. Dans un pays comme la Suisse, qui est resté à l'écart du grand drame de la guerre, et où la transformation des formes de la vie est moins sensible, nombreux sont encore ceux qui se refusent à

l'évidence et qui persistent dans une attitude dépassée dans tous les autres pays du monde civilisé. Le renversement de l'ordre confortable que représentait, pour l'homme, ce que C. G. Jung appelle le mariage «moyennageux» les comble d'étonnement, et ils estiment que c'est par perversion que la femme aspire à sortir d'une forteresse dont il avait la clef.

L'homme des classes laborieuses, par contre, qui, depuis un siècle, voit sa compagne obligée d'abandonner son foyer et ses enfants pour l'aider à assurer la vie de famille, comprend que la femme se trouve dans le même mouvement de transition que lui...

Quant à la femme elle-même, c'est lorsqu'elle est aux prises avec la vie qu'elle découvre le problème féminin sous l'un ou l'autre de ses aspects: difficulté d'assurer sa vie matérielle, de fonder un foyer, de trouver le bonheur dans le mariage ou, si elle reste seule, de donner un sens à la vie... Happée par le développement de la technique, la femme moderne a délaissé les tâches que, depuis des siècles, elle accomplissait à l'intérieur de la maison, au profit de la famille, pour les divers métiers qui soutiennent l'appareil de la production... Le passage du foyer à une communauté plus large, l'abandon d'activités et d'attitudes psychiques ancestrales, l'incorporation, dans l'industrie et les professions annexes, l'adoption de nouvelles manières de penser, de sentir, de vivre, représentent, pour le sexe féminin, une adaptation qui est une véritable révolution, dont les conséquences sont incalculables...

La femme entre dans l'histoire, en tant que personnalité autonome, au moment où le développement vertigineux de la technique pose à l'humanité la redoutable question du «oui» ou du «non». Cela confère à cette promotion de la femme une importance sans nom, car elle peut faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre. Pour que la femme exerce une action positive sur les destinées du monde désexé et souffrant, il ne suffit pas qu'elle obtienne l'égalité politique et juridique avec l'homme. Certes, ces nouveaux droits lui permettront de travailler à la solution des problèmes moraux et sociaux de notre temps, mais il faut encore qu'elle comprenne que toutes les réformes extérieures seront vaines si elle ne procède pas, en même temps, à un renouvellement total de son âme.

...L'explication de l'âme féminine qu'apporte Mme Harding... constitue un véritable guide pour la femme qui cherche le chemin de la vie pratique. E. H.

Conseil national des femmes.

Ce conseil fut institué pour discuter les problèmes nationaux intéressant la population féminine. En 1939, il créa le service volontaire qui forma des milliers d'infirmières et d'auxiliaires civiles, parmi lesquelles le gouvernement recruta le personnel dont il eut besoin ensuite.

Pour remédier à la pénurie d'aide ménagère, pendant la guerre, le conseil organisa aussi un service d'assistantes familiales qu'on envoyait dans les familles où leur intervention était indispensable. Ce service fut reconnu d'utilité publique et subventionné par le gouvernement.

Le Conseil a aussi entrepris des réformes légales et il s'est attaqué notamment au problème de la nationalité de la femme mariée. Jadis, une Australienne qui épousait un étranger devenait automatiquement étrangère, aujourd'hui, elle peut garder sa nationalité britannique, si elle le préfère.

Afin d'améliorer le statut de la femme, le Conseil s'efforce de relever le standard de vie de la communauté entière et, pour cela, il s'attaque surtout aux problèmes sociaux.

Avec un sens nouveau de leur pouvoir et de leur responsabilité, les Australiennes s'unissent pour reconstruire un monde où les femmes joueraient un rôle plus important qu'avant. Elles ne cherchent pas seulement les progrès de leur communauté nationale, mais elles voudraient étendre leur influence sur le plan international afin d'assurer une paix durable entre les nations.

Femmes Australiennes au Parlement.

Ce fut en 1943 que les deux premières députées furent élues au Parlement fédéral: Dame Enid Lyons, libérale, à la Chambre des re-

présentants, et Miss Dorothy Tangney, travailliste, au Sénat. Les élections se renouvelèrent tous les trois ans, elles ont toutes deux été réélues, mais cette fois-ci, elles ont encore deux collègues: Miss Doris Blackburn (travailliste) et Miss Annabelle Rankin.

Après cette longue période de 42 ans où aucune femme n'avait réussi à gagner un siège au Parlement, il est encourageant de voir qu'une quatre candidates, en sont maintenant membres qualifiées. Miss Vida Goldstein qui était déjà candidate en 1903 s'occupe encore activement de questions politiques et sociales.

La Nouvelle Zélande et l'Australie ont été des pionnières du suffrage féminin dans l'empire britannique, mais les femmes ont dû travailler dur pour parvenir à ce résultat.

Aux dernières élections il y avait treize candidates, quatre seulement étaient soutenues par un parti officiel et trois réussirent. La seule candidate indépendante qui fut élue, c'est Mrs Doris Blackburn, la veuve d'un député travailliste, membre du parlement pendant de longues années.

Voici le total des Australiennes députées non pas dans le gouvernement fédéral mais dans les divers états: 1

Niles Galles du Sud	6	Chambre	4	Sénat	2
Victoria	3	»	3	»	0
Queensland	2	»	0	»	2
Australie Ouest	1	»	1	»	0
Tasmanie	1	»	1	»	0
Australie du Sud, pas de candidate.					

(d'après la Women's International News)



Au Bébé
Voyez
Jusqu'à l'Etat.

La MAISON des BELLES LAINES
et
des Sous-vêtements de qualité

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bichhoff)

En vente à la **PHARMACIE FINCK & C^{ie}**

26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.75

Liste d'ouvrages nouveaux:

	ICHA	compte
*** Un violon parle. Souvenirs de Jacques Thibaud... Fr. 6,50		
R. DUMESNIL. La musique en France entre les deux guerres (1919-1939) » 6,50		
St. ZWIG. Castellion contre Calvin... » 8,60		
*** L'esprit européen (les Rencontres internationales de Genève) » 15,—		
A. BLUM. Le Louvre, du Palais au Musée » 8,—		
LECOMTE du NOU. La dignité humaine... » 12,80		

chez

NAVILLE & C^{ie}

Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions

l'est et en Nouvelle-Guinée.

Avant la guerre, les salaires féminins dépassaient à peine la moitié des salaires masculins (54 %). Mais pendant la guerre, tout changea, pour une production égale, le taux passa à 80 % et même à 100 %. Ce résultat fut atteint grâce aux efforts du Conseil des Femmes pour le Travail de guerre, groupement volontaire formé pour défendre les intérêts féminins dans l'industrie et au service, et dont l'inspiratrice fut Miss Nerida Cohen, diplômée en droit de l'Université de Sydney et l'une des avocates les plus en vue. Cependant, les soldes militaires féminines furent toujours inférieures d'un tiers à celles des hommes.

Organisations féminines

L'état de guerre étant exceptionnel, les résultats obtenus à la faveur des circonstances, doivent être maintenus par des organisations permanentes dont la plus importante est la Fédération australienne des électriciennes. Cette fédération présidée par Miss Ruby Rich, insiste auprès du gouvernement pour faire passer une loi accordant l'égalité économique aux deux sexes. Elle est alliée dans cette campagne avec l'Union des Associations féminines (présidente Mrs. Street), elles espèrent obtenir la réalisation des principes de leur charte des femmes.

Salaires des mères de famille.

L'une des premières résolutions vise à donner l'indépendance économique à celles qui travaillent dans leur ménage. La besogne ménagère mérite comme les autres, une rémunération, mais, l'opinion est si divisée sur ce sujet que les progrès des organisations féminines sont lents.